



Isolement protecteur pour les allogreffes de cellules souches

Informations destinées aux patients

INTRODUCTION	3
LA CHAMBRE	4
CONSIGNES GÉNÉRALES	5
QUE DEVEZ-VOUS APPORTER ?	8
MANGER ET BOIRE	11
DÉBUT DE L'ADMISSION	14
DÉROULEMENT DU SÉJOUR	15
VISITES	19
ISOLEMENT SEPTIQUE	21
QUESTIONS	22
CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ	23

En raison de l'affaiblissement du système immunitaire de votre enfant causé par la greffe de cellules souches réalisée ou à réaliser, il est important d'appliquer certaines mesures de précaution pour limiter le risque d'infection à son minimum.

Pour cette raison, le séjour et la prise en charge de votre enfant aura lieu dans un environnement dit d'isolement protecteur.

Dans cette brochure informative, nous vous expliquons les arrangements qui en découlent.



LA CHAMBRE

Voici à quoi ressemble une chambre vue depuis le couloir :



À coté de la **chambre** et de la **salle de bains**, il y a également un **sas** et un **espace (ou niche) réservé aux visites**.

La chambre est équipée d'un **système de traitement de l'air** spécial qui souffle de l'air purifié dans la chambre et évacue l'air vicié. La chambre est maintenue en pression positive par rapport à la salle de bains et au sas, afin d'assurer uniquement un déplacement de l'air vers l'extérieur et d'empêcher l'introduction d'air contaminé dans la chambre en cas d'ouverture des portes. Pour assurer un fonctionnement optimal de ce système, il est très important de **fermer systématiquement toutes les portes**. Veillez à ce que les portes du sas et de la salle de bains soient bien fermées. Dans le cas contraire, une alarme se déclenchera.

CONSIGNES GÉNÉRALES

Nous voulons que l'environnement de votre enfant soit le plus pur possible, en réduisant au maximum la présence de germes. Cela n'est possible que si toutes les personnes qui entrent dans la chambre s'en tiennent à quelques dispositions générales.

- ✿ À partir de 10 jours avant l'hospitalisation et pendant la durée de celle-ci, toute la famille doit respecter une « **quarantaine relative** ». Concrètement, cela implique l'absence de tout contact de personne malade ainsi que la limitation des contacts rapprochés non essentiels avec d'autres personnes (par exemple : éviter la visite aux ou des membres de la famille ou amis, la non-participation à des activités de groupe...). À partir de cette date, votre enfant ne peut plus aller à l'école ou à la crèche. Les frères et/ou sœurs peuvent continuer à aller à l'école et les parents peuvent continuer à travailler. Cela fera l'objet d'une discussion lors de l'entretien préparatoire avec le médecin. En fonction de la situation spécifique de votre enfant ou de votre famille, le médecin pourra proposer des adaptations.
- ✿ Une personne accompagnant le patient peut passer la nuit à l'hôpital. Il s'agira de préférence de l'un des parents. Les exceptions pour des raisons de situations personnelles peuvent être discutées avant le début de l'hospitalisation. Il importe que vous le mentionniez avant l'admission, afin que nous puissions chercher la solution la plus adaptée en concertation avec le personnel infirmier en chef et le médecin. Dans la suite de cette brochure informative, nous évoquons les dispositions pour le parent qui reste dormir ainsi que le parent qui ne reste pas dormir et qui effectue une visite.



Il est préférable que le parent (ou la personne) qui reste dormir soit autant que possible le ou la même. Cela permet de réduire le risque d'infections. Nous nous efforçons d'avoir le même parent pendant 5 nuits consécutives.

Ce parent ne doit en aucun cas présenter de symptômes d'infections (p. ex. infection des voies respiratoires, infection gastro-intestinale, herpès actif...). Au début de l'isolation et lors de chaque rotation, le parent qui reste dormir fera l'objet de contrôles quant aux risques d'infections, et ce, sur la base de questions et des prélèvements si nécessaires. Informez le personnel infirmier en temps utile si vous présentez des signes ou symptômes pouvant indiquer une contamination.

- ❁ En journée, le parent qui reste dormir doit porter un **masque bucco-nasal**. Vous recevez un masque de la part du personnel infirmier. Le masque doit être changé au moins toutes les 8 heures. Lorsque vous dormez, le port du masque bucco-nasal n'est pas requis. Si vous participez aux soins de votre enfant ou que vous allez à la toilette pendant la nuit, veuillez porter le masque. Le port d'un masque bucco-nasal commence le jour de la chimiothérapie et n'est plus nécessaire lorsque la quantité de neutrophiles dans le sang de votre enfant est suffisamment élevée. Les médecins déterminent lorsque c'est le cas et vous l'indiquent.
- ❁ Apportez une attention particulière à votre **hygiène générale** et à l'**hygiène de vos mains**. Ne portez pas de bijoux de main comme des bagues par exemple, et lavez ou désinfectez régulièrement vos mains.

- ❁ Vous ressentez des **douleurs ou symptômes** spécifiques pouvant indiquer une contamination ? Informez-en sans attendre le personnel infirmier concerné ou le médecin en charge.

- ❁ Avez-vous des **boutons de fièvre** (herpès labial) ?
Vous pouvez être aux côtés de votre enfant en journée, mais dormir dans la chambre n'est pas autorisé. Vous devrez alors porter des vêtements de protection (masque bucco-nasal, tablier et gants) lors de votre visite. En cas de boutons de fièvre, il est indispensable de changer votre masque bucco-nasal toutes les 4 heures et de respecter une hygiène stricte des mains.

- ❁ Des mesures spécifiques s'appliquent aussi au parent qui effectue une visite. Celles-ci sont expliquées en détail à la page 19 de cette brochure.



QUE DEVEZ-VOUS APPORTER ?

Pour le patient

Matériel nécessaire

- ★ Pour chaque jour, des vêtements pour la journée et un pyjama pour la nuit pour votre enfant. Le tout doit avoir été lavé à 60 °C minimum et doit être emballé dans des sacs distincts pour chaque jour.
- ★ Une nouvelle bouteille de savon liquide (max. 250 ml)
- ★ Un nouveau tube de dentifrice
 - * Les brosses à dents sont fournies par le service infirmier, car elles doivent être changées tous les jours.
 - * Pendant l'hospitalisation et jusqu'à six mois après la greffe, la bouche doit être rincée après chaque brossage de dents avec de l'eau en bouteille ou de l'eau ayant été portée à ébullition.
- ★ Des serviettes et des gants de toilette sont disponibles à l'hôpital.
- ★ Pantoufles et/ou chaussons lavables
- ★ Cinq nouvelles tétines (si nécessaire)
- ★ Pour les enfants plus petits, vous pouvez apporter un bain et/ou un pot lavable si vous le souhaitez.

Effets personnels non essentiels (en quantité limitée)

- ★ Peluche(s) lavée(s) (en nombre limité)
- ★ Nouveaux livres, magazines... de préférence encore dans leur emballage
- ★ Les copies de manuels scolaires sont fournies par le personnel enseignant de l'école de l'hôpital
- ★ Fournitures de bureau dans une boîte lavable
- ★ Les photos et dessins plastifiés et lavables sont autorisés dans la chambre

☆ Jouets lavables

☆ Multimédia :

- * Choisissez de préférence uniquement des appareils à écran tactile.
- * Les GSM ou smartphones avec des touches doivent être placés dans un sac qui peut être nettoyé avec des lingettes désinfectantes.
- * Si vous apportez un ordinateur portable, le clavier doit pouvoir être nettoyé correctement avant et après chaque utilisation. Cet ordinateur portable peut uniquement être utilisé par le patient et ne peut pas quitter la chambre.
- * Si vous apportez une console de jeux, celle-ci doit disposer d'une manette propre. Nettoyez la manette avec des lingettes désinfectantes avant et après chaque utilisation.
- * Si vous dormez sur place et que vous apportez un ordinateur portable, veuillez l'utiliser de préférence dans la niche dédiée aux visites. Si vous prenez l'ordinateur dans la chambre, désinfectez vos mains et l'ordinateur avant et après chaque utilisation. Le patient ne doit pas toucher cet ordinateur.

❁ Tout le matériel doit systématiquement être désinfecté avant d'être introduit dans la chambre du patient.

❁ Nettoyez quotidiennement le matériel (par exemple : jouets, ordinateur portable) utilisé par vous ou par votre enfant avec les lingettes désinfectantes fournies.

❁ Les peluches doivent être lavées toutes les semaines ou plus régulièrement si elles sont tombées sur le sol ou qu'elles sont sales.



Conservation du matériel

Toutes les affaires du patient doivent être conservées dans la chambre.

Attention : l'espace de rangement présent est relativement réduit.

L'armoire dans la chambre est prévue pour le rangement des affaires de votre enfant. Le linge (draps, serviettes et gants de toilette) est rangé dans le sas.

En tant que parent, vous bénéficiez d'un casier de rangement supplémentaire avec un verrou dans le service infirmier.

Vous pouvez y ranger votre ordinateur portable, de la nourriture, un sac à main... Les vêtements du parent qui loge avec l'enfant sont conservés dans la chambre, mais ils ne doivent pas être rangés avec les vêtements de l'enfant.



Pour le parent logeant à l'hôpital

Les affaires du parent qui séjourne avec son enfant doivent de préférence être rangées dans un lieu distinct que celles de l'enfant.

- ✿ Par jour, des vêtements et un pyjama propres, à ranger ailleurs qu'avec les vêtements de votre enfant
- ✿ Une nouvelle bouteille de savon liquide (max. 250 ml)
- ✿ Un nouveau tube de dentifrice
- ✿ Une nouvelle brosse à dents
- ✿ Des serviettes et des gants de toilette sont disponibles à l'hôpital.
- ✿ Des pantoufles et/ou chaussons lavables
- ✿ Des nouveaux livres, magazines... de préférence encore dans leur emballage

Ne posez aucun matériel au sol ou dans le sas. Le sas est un espace de rangement et de travail pour l'équipe infirmière. Vous ne pouvez pas y entreposer d'affaires, car le sas doit toujours être propre et bien ordonné pour le matériel médical.

MANGER ET BOIRE

Pour le patient

- ★ Le diététicien évoque avec vous les aliments que votre enfant peut ou ne peut pas manger.
- ★ Si votre enfant a des besoins alimentaires spécifiques, demandez au diététicien s'il est possible de les commander via l'hôpital ou s'il est préférable de les apporter.
- ★ À l'hôpital, des repas répondant aux exigences sont proposés. Nous conservons les repas dans le réfrigérateur jusqu'au moment où votre enfant souhaite les manger. Ainsi, tous les produits sont conservés correctement pendant toute la période.



- ★ Les plats faits maison sont autorisés s'ils répondent aux exigences du diététicien : apportez à l'hôpital le plat le jour où il a été préparé et faites-le chauffer une seule fois sur place à haute température.
- ★ Un petit réfrigérateur se trouve dans la chambre pour y conserver des boissons et des snacks emballés individuellement pour le patient. Notez systématiquement la date d'ouverture sur l'emballage.



Pour le parent logeant à l'hôpital

- ★ Le petit-déjeuner est compris et les autres repas sont payants. Le parent peut prévoir un repas pour lui-même. Dans le service infirmier, vous trouverez un micro-ondes dans lequel vous pouvez réchauffer des repas. Vous pouvez quitter la chambre pour utiliser le micro-ondes et aller chercher du thé ou du café.

- ★ Une table est à votre disposition dans la niche dédiée aux visites. Vous pouvez y manger. Il est également autorisé d'y consommer vos propres repas. En tant que parent, vous ne pouvez **en aucun cas manger dans la chambre de votre enfant**. En revanche, vous pouvez avoir une boisson dans une bouteille fermée pour vous dans la chambre.
- ★ Pendant la période d'isolement septique pour cause de fièvre ou d'infection chez votre enfant, vous ne pouvez plus quitter la chambre pour réchauffer un plat ou pour aller chercher à boire. Vous pouvez alors faire appel à nos collaborateurs logistiques et au personnel infirmier.



DÉBUT DE L'ADMISSION

- ✓ Au début de l'isolement protecteur, le parent qui reste dormir à l'hôpital doit prendre une douche et se laver les cheveux. Le parent met des vêtements propres et aide ensuite l'enfant à se laver et à mettre des vêtements propres. Il est possible de le faire à domicile si vous vous rendez directement dans le service après et que vous allez sans attendre en isolement protecteur.
- ✓ Il arrive que certains examens soient encore requis avant d'entrer en isolement protecteur. Dans ce cas, l'enfant reste d'abord dans une chambre classique avant d'être transféré dans une chambre d'isolement. Juste avant ce transfert en chambre d'isolement, le parent restant dormir et l'enfant doivent prendre une douche. Les deux doivent ensuite enfiler des vêtements propres.
- ✓ Avant d'entrer dans le sas, les bijoux des mains éventuels doivent être retirés. Ensuite, le parent et l'enfant doivent se laver soigneusement les mains dans le couloir. Dans le sas, ils doivent encore se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique avant de pénétrer dans la chambre.
- ✓ Dès que l'isolement protecteur commence, l'enfant et le parent doivent rester au maximum dans la chambre.



DÉROULEMENT DU SÉJOUR

- ❁ Le parent qui reste dormir se douche et se lave les cheveux tous les matins. Il enfile chaque jour des vêtements propres. Utilisez toujours une serviette et un gant de toilette propres. Utilisez les sanitaires dans la chambre.
- ❁ Entreposez vos vêtements utilisés et ceux de votre enfant dans un sac à linge fermé en dehors de la chambre. Chaque matin, retirez les draps de votre canapé-lit et déposez-les dans le sac à linge dans la salle de bains. Vous pouvez également y placer les serviettes utilisées. L'équipe en charge du nettoyage ramasse ce sac tous les jours.
- ❁ Nettoyez votre lit avec des lingettes désinfectantes, puis fermez-le et placez-le dans le sas.
- ❁ La salle de bains est nettoyée par l'équipe en charge du nettoyage entre le moment de la douche du parent et de celui de la douche de l'enfant.
- ❁ Tirez toujours la chasse d'eau avec le couvercle fermé et nettoyez la lunette avec des lingettes désinfectantes après chaque passage à la toilette.
- ❁ En tant que parent séjournant à l'hôpital, vous ne vous allongez ou ne vous asseyez **pas** sur le lit de votre enfant.
- ❁ Veillez à ce que vos affaires soient rangées séparément des affaires de votre enfant.
- ❁ Rangez la chambre et utilisez les armoires présentes, afin que l'équipe en charge du nettoyage puisse nettoyer correctement la chambre tous les jours.



- ❁ Veillez à ce que les surfaces de travail prévues pour le personnel infirmier dans la chambre et dans le sas sont toujours propres et dégagées.
- ❁ En tant que parent séjournant à l'hôpital, limitez le temps passé à l'extérieur de la chambre. Respectez les mesures d'hygiène des mains avant d'entrer dans la chambre : lavez vos mains pendant 30 secondes et désinfectez-les avec une solution hydroalcoolique pendant 15 secondes. Si votre enfant est en isolement septique, vous ne pouvez plus quitter la chambre, sauf pour manger dans la niche dédiée aux visites.
- ❁ Nettoyez systématiquement votre GSM ou smartphone avec des lingettes désinfectantes avant d'entrer à nouveau dans la chambre.
- ❁ Évitez les contacts avec d'autres parents de patients hospitalisés et ne vous rendez pas dans les parties communes.



Dispense de soins par le parent logeant à l'hôpital

Nous demandons au parent qui séjourne à l'hôpital de participer aux soins de base du patient chaque matin:

- ❁ Laver complètement l'enfant et brosser ses dents. Utilisez à chaque fois une serviette propre et un gant de toilette propre pour faire la toilette de l'enfant. Brossez les dents soigneusement deux fois par jour et utilisez chaque jour une nouvelle brosse à dents (mise à disposition par le service infirmier) que vous laisserez sécher dans un gobelet distinct entre les brossages.

- ★ Enfiler des vêtements propres après la toilette matinale.
- ★ Faire le lit de l'enfant. Mettez les draps sales dans le sac à linge blanc et nettoyez le lit et le matelas avec des lingettes désinfectantes avant de mettre de nouveaux draps.
- ★ Si l'enfant utilise une tétine, stérilisez-la quotidiennement.
- ★ Si vous aidez l'enfant à aller à la toilette ou que vous changez sa couche, portez toujours des gants. Retirez-les ensuite sans attendre et lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon.

L'équipe infirmière vous assiste au besoin.



Le **sol** est considéré comme une **zone sale**.

- L'enfant ne doit jamais marcher à pieds nus sur le sol. Placez toujours une serviette ou un molleton sous ses pieds. Pour se déplacer dans la chambre, l'enfant doit toujours porter des pantoufles.
- Il peut uniquement jouer sur un tapis recouvert d'un drap propre. Ce tapis de jeu est fourni par les kinésithérapeutes du service.
- Si un objet tombe au sol, il doit d'abord être nettoyé avec des lingettes désinfectantes avant que l'enfant puisse le reprendre.



Soins infirmiers

Pendant la période de la greffe, différents soins infirmiers doivent être effectués pour le suivi de l'état de santé de votre enfant. Certaines règles ont été établies dans notre service pour regrouper autant que possible les soins à dispenser et en limiter ainsi la durée.

Les soins les plus techniques sont dispensés le matin (p. ex. changement de pansement du cathéter, prise de sang, soin des plaies...). Cela permet d'avoir plus de temps pour la détente pendant le reste de la journée, mais aussi d'instaurer une organisation structurée nécessaire.

L'équipe multidisciplinaire (kinésithérapie, accompagnement ludique, musicothérapie, école de l'hôpital...) établira un planning hebdomadaire pour permettre cette organisation et le planning de la journée.

Un médecin se rend également auprès du patient tous les jours pour l'examiner.

Points d'attention pour le bon déroulement des soins médicaux

- ✓ Le lundi matin, une prise de sang visant notamment à vérifier les hémocultures des différentes lumières du cathéter (p. ex. cathéter de Hickman) est effectuée.
- ✓ Le bandage du cathéter est changé au minimum tous les lundis, sauf si plusieurs changements sont nécessaires.
- ✓ L'utilisation correcte du cathéter est très importante pour éviter les infections. Le cathéter est utilisé pour prélever du sang et pour administrer des médicaments.

Il est absolument crucial que le système d'administration reste fermé au maximum afin d'éviter la contamination du cathéter. C'est la raison pour laquelle les tubulures de perfusion sont uniquement déconnectées si elles doivent être remplacées.

- ✓ Évitez de tirer sur le cathéter. Fixez toujours les tubulures aux vêtements de l'enfant avec un pansement et une épingle de sûreté.

VISITES

Visite du parent qui ne séjourne pas à l'hôpital

Seuls les parents peuvent être présents en permanence à l'hôpital. Un seul parent peut séjourner à l'hôpital. L'autre parent est considéré comme le parent visiteur. Les exceptions pour des raisons de situations personnelles peuvent être discutées avant le début de l'hospitalisation. Il importe que vous le mentionniez avant l'admission, afin que nous puissions chercher la solution la plus adaptée en concertation avec le personnel infirmier en chef et le médecin.

Le parent visiteur respecte également les mesures d'hygiène spécifiques indiquées sur la carte d'isolement à lire en entrant dans la chambre. Concrètement, vous devez systématiquement retirer les bijoux de vos mains et vous laver les mains avant d'entrer dans le sas. Dans le sas, vous désinfectez vos mains et enfiler les vêtements de protection requis (masque bucco-nasal, tablier et gants). Vous pouvez ensuite entrer dans la chambre. Changez de masque bucco-nasal au moins deux fois par jour ou à chaque fois que vous avez quitté la chambre.



Les effets personnels (p. ex. un manteau) du parent visiteur ne doivent pas être introduits dans le sas ou dans la chambre. Vous pouvez les placer dans la niche dédiée aux visites. Vous pouvez uniquement emporter votre GSM ou smartphone dans la chambre, à condition de le nettoyer au préalable avec des lingettes désinfectantes.

Le parent visiteur ne peut pas manger ni boire dans la chambre. C'est en revanche possible dans la niche des visites.

En cas de doute ou lorsque vous entrez dans la chambre la première fois, n'hésitez pas à demander de l'aide au personnel infirmier du service. Il vous expliquera la marche à suivre et les points auxquels vous devez prêter attention.

Autres visites



Les visites de membres de la famille et d'amis sont déconseillées et limitées à leur minimum.

Les visiteurs éventuels ne rentrent de préférence pas dans la chambre et se contentent d'utiliser la niche prévue pour les visites. Les visites dans la chambre sont autorisées de manière limitée : il ne peut y avoir qu'un visiteur dans la chambre pour une durée maximum d'une heure. Hormis le patient, il ne peut jamais y avoir plus de trois personnes présentes simultanément dans la chambre.

Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés dans la chambre. Ils peuvent effectuer une visite depuis la niche et communiquer via le parlophone.

Chaque visiteur qui entre dans la chambre doit respecter les mesures d'hygiène indiquées sur la carte d'isolement placée sur la porte d'accès et dans le sas.

ISOLEMENT SEPTIQUE

L'objectif de l'isolement protecteur est de protéger votre enfant des agents pathogènes de son environnement. Malgré toutes les précautions et mesures décrites dans cette brochure informative, il existe un risque réel que votre enfant contracte une infection ou qu'il fasse de la fièvre lors de son traitement. Il arrive que des germes endogènes rendent l'enfant malade pendant la période où son immunité est affaiblie, et ce, malgré toutes les mesures prises.

Pour éviter qu'une infection ne contamine d'autres patients, il est nécessaire de prendre des mesures de précaution supplémentaires. On parle alors d'isolement septique. Dès qu'il est question d'isolement septique en plus de l'isolement protecteur, le parent qui séjourne à l'hôpital avec l'enfant est considéré comme étant contaminé.

Ce parent reste alors dans la chambre en permanence. Pour manger et boire, il doit se rendre dans la niche prévue pour les visites. Vous pouvez faire appel à notre équipe logistique et au personnel infirmier pour vous aider avec des choses pratiques (faire chauffer un repas, par exemple).

Si un isolement septique est nécessaire, les adaptations de certaines mesures et certains arrangements seront discutés avec vous.



QUESTIONS

Si vous avez des questions sur certaines informations contenues dans cette brochure ou sur des situations pratiques, n'hésitez pas à les poser à notre équipe.





CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Je/Nous, soussigné(e)(s), parent(s)/tuteur(s), déclare (déclarons) avoir reçu suffisamment d'informations concernant la procédure d'isolement du Dr et/ou du coordinateur des soins responsable, et je (nous) tiens (tenons) aux consignes proposées.

Date: ... / ... /

Nom du parent/tuteur :
.....

Nom du parent/tuteur :
.....

Signature:

Signature:

Nom du coordinateur des soins :
.....

Signature:



NOTES



A series of horizontal blue lines providing space for writing notes.



© Février 2024 UZ Leuven

Ce texte et ses illustrations ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord du service Communication de l'hôpital universitaire de Leuven (UZ Leuven).


Conception et réalisation

Ce texte a été rédigé par le service Médecine pédiatrique en collaboration avec le service Communication.

Cette brochure peut également être consultée sur
www.uzleuven.be/fr/brochure/701409.

Les remarques ou suggestions concernant cette brochure peuvent être adressées à communicatie@uzleuven.be.

Éditeur responsable
UZ Leuven
Herestraat 49
3000 Leuven
tél. 016 33 22 11
www.uzleuven.be

 mynexuzhealth



Consultez votre dossier médical
sur nexuzhealth.com
ou téléchargez l'appli

